

PELERINAGE DE BEAUNE
DEDIE A la Vierge Marie

SOUS LE VOCABLE de NOTRE DAME DE BEAUNE

Localisation

Collégiale Notre-Dame de Beaune, commencée en 1080 et achevée au XIII^e s. ^(?) ou XIII^e s. 1866.
Notre Dame de Beaune est mentionnée en 1120 dans une lettre du Pape Callixte II au vénérable Bertrand, *qu'il appelle doyen de St. Marie de Beaune*
Au sommet du beffroi une effigie de Marie remplaçait la girouette

de Beaune

Indiqué comme actuel à une époque récente (au moins jusqu'en 1957) par :

Diocèse de Dijon, p. 65.

Statue : Vierge noire en bois assise (M. Chaume)

Vierge noire grossièrement taillée, assise, l'enfant Jésus sur ses genoux (Semaine religieuse du diocèse de Dijon, 1901, p. 558.)

Date : 15 août, 8 septembre (ID) *(Sem. relig. 1904 p. 157 - p. 159)*

Selon une lettre d'Urban II, prouvé par l'évêque d'Autun en 1099, n'existait pas à cette époque car Saint-Baudel dominait tous les sanctuaires dans l'enceinte

Origine et histoire du pèlerinage

XII^e s. L'abbé Etienne Clerc s'employa à la restauration du sanctuaire de 1852 à 1870. *ni elle apparaît dans les chartes sous l'an 1120 sous le nom de Sainte Marie de Beaune*

Miracles : paralytiques, aveugles, morts nés.

Un manuscrit de 1290 contient une série de miracles obtenus cette année-là, *(presque tous en faveur d'étrangers)*
Cf. Une couronne à Marie, dans la bibliographie.

Statue sauvée par une institutrice pendant la Révolution de 89.

*Connu des pèlerinages nombreux qui semblent s'être réalisés dès le XIII^e. - Ms le chef de la commune venait, encore à cette époque, se prosterner devant la statue et se mettre sous sa protection - au milieu des fidèles - après son élection.
En 1854, à l'occasion du choléra, grande procession avec la statue à travers la ville*

Indications complémentaires

- Au même lieu, pèlerinages ou cultes :
- au Saint Enfant Jésus, toujours actuel. Cf. dossier.
- Notre Dame de Lourdes
- Saint Baudel?
- Saint Flocel : voir fiche jointe ;
- Saint Martin: ID;
- Saint Sébastien : ID.
- Saint Senoch : ID.

BIBLIOGRAPHIE

BARD (Joseph), - ~~Le problème des origines~~ Insigne basilique collégiale de Beaune. Annotations. Eclaircissements, liturgie, monuments détruits, dans "Derniers Mélanges de littérature et d'archéologie sacrée", Paris, 1847, p. 372 s.

BOUDROT (l'Abbé J.B.) - Martyrologe de l'insigne collégiale Notre-Dame de Beaune. Extrait des fondations et libéralités inscrites dans ce manuscrit. Supplément par Louis Cyrôt et Léonce de Montille. Tables par Louis Cyrot. Beaune, 1878, 1888.

/(Henri) CHABEUF - Les peintures de la chapelle Saint-Léger, à Notre-Dame de Beaune, Lille, 1905, 13 p.

¢ - Les tapisseries de l'Eglise Notre-Dame de Beaune, dans la "Revue de l'Art chrétien", mai 1900.

Couronne (Une) à Marie, ou Traduction d'un manuscrit relatif à Notre-Dame de Beaune, conservé à la bibliothèque de cette ville ; avec le texte original en regard, Beaune, 1839.

/(1290)

Recitatio miraculorum gloriose Genitricis Dei Marie, de novo factorum in ecclesia Beate Marie Belnensis. Ms. XIVE siècle. Bibl. mun. de Beaune, N° 8.

VINCENEUX (Abbé) - Le problème des origines de Notre-Dame de Beaune, dans "Société d'Archéologie de Beaune. Mémoires, 1931-1932, p. 100-101, 183-191.

WOILLERY (Abbé) - Chronique de l'église collégiale Notre-Dame de Beaune, dans Société d'histoire, archéologie et littérature de Beaune. Mémoires, 188, p.131.

Semaine religieuse du diocèse de Dijon, 1904, p. 157-159, 171-174, 184-186, 281-283, 300-302.

† Carmel de l'Enfant-Jésus
J.M.S Beaune - 27 mars 1971

12

Chère Sœur,

Je vais passer votre lettre au Ch^{me} Bon
ex-archiprêtre de Notre-Dame qui sera peut-être à même
de répondre aux questions que vous vous posez au sujet
du pèlerinage de N.-Dame de Beaune - Il y a long
temps qu'il n'a plus lieu... une de nos sœurs, beauvois,
se souvient d'une procession, le 15 août, de la Colli-
giale, une Vierge fûtée sur un bancant, différente de
la Vierge noire - Celle-ci a été (à ma connaissance)
(M)
très honorée en 1954 (année mariale & le centenaire
de la proclamation du dogme de l'Immac. Conception)
à cette occasion, elle a été installée dans notre
chapelle pendant une semaine "mariale" où elle a été

dièment honorée par religieuses et laïcs en groupements -
(je viens de retrouver ds nos archives que cela a eu lieu en
1952 et non 1954) -

Oui le Baron de Renty est bien le célèbre Gaston de
Renty - grand admirateur de la Vierge Marguerite, grand
dévot de l'Enfant - Jésus auquel il s'était consacré -
nous avons sa consécration écrite de son sang dans nos
archives - directeur de conscience de M. Elisabeth de la
Trinité, prieure de la Vierge..... Je crois que M. Triboulet
(député de .. ?) fait une thèse sur lui et va
publier sa correspondance.

Merci pour l'adresse de Mère Jean. Yves Rogée.
Sa tante, après avoir été très mal, ressuscite.

Très cordialement à vous,

J. M. Madeleine

ocd priere

Dominicaines
10 rue Quatrefages
75 - PARIS 5^e

S. M. Madeleine Proux
Carmel
21 - Beaune

30 mai 1972
R) 12. 6. 1972

13

Chère Soeur,

J'ai bien conscience d'être très en retard pour vous remercier de votre dernière réponse, le 27 mars dernier. Mais vous m'annonciez une réponse de l'ex-archiprêtre de Notre-Dame (dont je n'ai pas su déchiffrer le nom). Et je n'ai toujours rien.

Comme il serait très important pour l'enquête dont je suis chargée, de savoir à quelle époque a cessé le pèlerinage à Notre-Dame de Beaune qui avait lieu en votre église Notre-Dame, je me permets de recourir de nouveau à vos bons offices. Peut-être vous arrive-t-il de rencontrer votre ancien archiprêtre ou de correspondre avec lui? Peut-être avez-vous aussi parmi vos relations d'anciens paroissiens de Notre-Dame qui se souviendraient de manière précise de ce pèlerinage et de l'époque où il est tombé en désuétude? Vous serait-il possible alors, c'est-à-dire si vous parvenez à obtenir ces précisions, de me les transmettre ensuite.

Avant de commencer cette lettre, je viens de me remettre en mémoire tout ce que vous m'avez écrit de si intéressant sur le pèlerinage à l'Enfant Jésus qui a son centre en votre Carmel.

J'ai noté, à la 2^e page : "La reconnaissance des heureux bénéficiaires (des grâces obtenues) se traduisait en dons, ex-votos, etc. dont la plus grande partie disparurent à la Révolution de 1789." Il en resterait donc quelques uns. Serait-il indiscret de vous demander en quoi ils consistent : nombre, nature, inscriptions si elles sont autre chose qu'une simple "reconnaissance" ?

Puis-je vous demander également si dans vos archives vous avez des cahiers de miracles ou de grâces et si je pourrais les consulter au cas où je viendrais un jour à Beaune (ce qui ne sera certainement pas cette année)?